







## **Un peu d'histoire**

Les personnages suivants sont nés un 11 novembre : Victor Emmanuel III (roi d'Italie), Leonardo DiCaprio (acteur américain), Maurice Leblanc (écrivain) ou Louis-Antoine de Bougainville (navigateur). En se transposant dans le temps: nous sommes le 11.11.2111 est-ce que ces personnages seront toujours connus? Pourquoi? Parmi ces personnalités, lesquelles pourraient être définies comme "personnages historiques"?

Le 11 novembre 1918, dans un wagon-restaurant aménagé en salle de réunion est signé l'Armistice mettant fin à 1561 jours de guerre. Question à débattre en classe: après la mort du dernier «poilu» (soldat français de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale) en 2009, est-il encore important de commémorer l'Armistice du 11 novembre ? Pourquoi ?

## **Un peu de français ou d'une autre langue**

En français et pour les élèves les plus jeunes, les nuages de mots permettent d'apprendre la langue. Les élèves peuvent classer les mots dans trois catégories: verbe, nom, ou autre. Pour les élèves plus âgés, il est possible de reconstituer les messages initiaux en utilisant les verbes à l'infinitif ou de créer des messages antagonistes. Enfin, on peut aussi imaginer de traduire quelques slogans reconstitués en allemand, en italien, en espagnol ou en anglais.

## **Conclusion**

Après avoir franchi le cap des sept milliards d'humains le lundi 31 octobre, après cet instant particulier traversé ce vendredi, la période écoulée a été riche en événements symboliques. Ces derniers sont l'occasion d'accompagner différemment les tâches d'instruction et d'éducation dévolues à l'école publique puisqu'ils prennent ancrage dans l'actualité.

Cette activité a permis aux élèves de mener une réflexion féconde sur leur rapport au temps.

### **Pour de plus amples renseignements :**

**Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.**

**Jean-Claude Marguet, chef du Service de l'enseignement obligatoire, tél. 032 889 69 20.**

**Patrick Duvanel, chef du Bureau de l'informatique scolaire, tél. 032 889 89 00.**

Neuchâtel, le 11 novembre 2011